

Programme de formation

Langues vivantes 07-LV-01-ANG-05 Version: v2 Màj le 24/09/2024

Communiquer en Anglais - Prendre la parole en public

Objectifs:

Acquérir des techniques simples pour améliorer son expression anglaise à l'oral Se préparer et s'entraîner à prendre la parole en public en anglais

Public concerné et prérequis :

Tout public

Etre capable de communiquer et se faire comprendre avec des messages simples en Anglais et/ou avoir participé à la formation " Communiquer en Anglais - Niveau 1 - Débutant "

Intervenant(s): BASTIDE Susan

Qualification des intervenants :

Formateur de langue maternelle et bilingue Certification TESOL (Teaching English to Speakers of Other Languages)

Moyens pédagogiques et techniques :

Approche pédagogique interactive et participative Utilisation de supports de cours (exercices et formulaires) Dictionnaires, fiche de grammaire et de vocabulaire Projection sur grand écran, écoute audio Jeux de rôle

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme:

Tour de table et introduction à la prise de parole en anglais Expressions utiles à la prise de parole (phrase d'introduction, interjections diverses) Identification du vocabulaire important pour parler de soi et de son activité à l'oral Rédiger sa présentation sans erreur linguistique pour faire une bonne impression Utiliser les mots justes pour communiquer votre point de vue avec clarté Les astuces pour capter l'attention de son auditoire : temps de pause et de réflexion Se préparer sur les sujets qui peuvent être abordés dans un environnement professionnel Anticiper les questions et les réponses les plus fréquentes S'entraîner en anglais : jeux de rôle en groupe, exercices pratiques

Modalités d'évaluation des acquis :

Test de positionnement avant l'entrée en formation Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation



Programme de formation

Langues vivantes 07-LV-01-ANG-05 Version: v2 Màj le 24/09/2024

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : année 2023

Conditions tarifaires: nous consulter